

Conseil en brek

MRC Domaine-du-Roy

Séance ordinaire du 10 décembre 2024

L'énergie nous habite!

Administration générale

Acceptation des comptes et des engagements du 1er au 30 novembre 2024 :

- Liste des comptes : 7 382,70 \$;
- Engagements: 68 116,38 \$ \$.

Règlement:

- Adoption du règlement n° 321-2024 ayant pour objet l'imposition des quotes-parts aux municipalités pour l'année 2025;
- Adoption du règlement nº 322-2024 ayant pour objet de fixer les taux de taxes et les tarifs de compensation pour les services du territoire non organisé.

Renouvellement de cotisations pour l'année 2025 :

- Fédération québécoise des municipalités : 14 080,08 \$;
- Union des municipalités du Québec : 838,00 \$.

Excédent de fonctionnement affecté pour des immobilisations en ingénierie :

 Adoption d'une résolution afin de créer un excédent de fonctionnement pour le remplacement d'équipement du Service d'ingénierie et d'y affecter annuellement les sommes prévues au budget de l'exercice.

Affectation du surplus accumulé pour combler le déficit 2024 prévu du territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan :

 Adoption d'une résolution afin de prévoir une appropriation du surplus accumulé pour combler le déficit de l'exercice 2024.

Aménagement du territoire

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) – Dossier $n^{\circ}446498/A$ érodrome Lac-Saint-Jean :

 Appui la demande déposée par l'Aérodrome Lac-Saint-Jean à la CPTAQ visant à la mise en place d'une installation de captage d'eau souterraine pour desservir les installations de l'aérodrome.

<u>Véloroute</u>:

- Approbation de la directive de changement nº 1 d'une somme de 410,23 \$ plus taxes en faveur d'Excavation Fernand Boilard inc.;
- Autorisation de paiement à Excavation Fernand Boilard inc. d'une somme de 10 201,78 \$ (taxes incluses) selon le décompte progressif nº 2 du projet 13B à Albanel;
- Autorisation de paiement à Asphalte Henri Laberge inc. d'une somme de 6 554,74 \$ (taxes incluses) selon le décompte progressif nº 2 du projet 6A Desbiens.

Développement territorial et socioéconomique

Adoption de projets:

- Fonds de développement du Domaine-du-Roy :
 - ✓ Municipalité de Chambord, réaménagement du terrain de baseball : 42 521 4;
 - ✓ Festival d'hiver de Roberval, acquisition d'une tente igloo et d'une remorque fermée : 35 000 \$;



La prochaine séance ordinaire du conseil de la MRC du Domaine-du-Roy aura lieu le mardi 21 janvier 2025, à 19 h.

- Programme d'appui aux collectivités du MIFI :
 - Maison des jeunes de La Doré, activités sur le rapprochement progressif d'une évolution d'esprit de la clientèle adolescente vers différentes cultures : 5 000 \$;
 - Comité d'accueil des nouveaux arrivants de la Municipalité de Saint-Prime, activité familiale extérieure : 5 000 \$;
- Entente de vitalisation :
 - ✓ Bleuetière Saint-François-de-Sales, amélioration et maintien des services et infrastructures : 61 183,41 \$:
 - ✓ Malherbe, aménagement d'un site d'hébergement écotouristique : 50 986,18 \$;
 - ✓ Mikuniss Collection, création d'un atelier/boutique et d'un comptoir vestimentaire : 67 981.57\$:
 - ✓ Corporation des loisirs Saint-François-de-Sales, dépanneur communautaire : 26 746,41 \$;
- Fonds régions et ruralité Municipalité amie des aînés :
 - ✓ Ville de Saint-Félicien, réaménagement de local Foyer culturel : 1 000 \$;
 - ✓ Municipalité de Lac-Bouchette, acquisition d'un tapis d'exercice : 1 000 \$;
 - ✓ FADOQ de Chambord, équipement pour la cuisine collective : 1 000 \$;
 - ✓ Corporation de développement de Chambord, équipement pour la cuisine collective : 1000 \$.

Demande d'aide financière - Chantier Tourisme :

- Adoption de la stratégie touristique 2025-2030 de la MRC du Domaine-du-Roy;
- Nomination de M. Charles Desbiens, responsable de la mise en œuvre de la stratégie touristique;
- Octroi d'un budget annuel de 265 000 \$ et d'une bonification de 50 000 \$ pour 2025.

Accompagnement sur mesure en gestion des ressources humaines : acquisition, fidélisation, évaluation :

 Autorisation de déposer une demande d'aide financière auprès de Services Québec pour les services d'accompagnement sur mesure en gestion des ressources humaines en entreprise.

Transport

<u>Transport collectif – Modification à la tarification applicable au service de transport adapté</u>:

Modification de la tarification applicable au service de transport adapté pour 2025.

Fonctionnement interne et logistique

Adoption - Politique de travail de la MRC du Domaine-du-Roy:

Adoption des modifications présentées à la politique de travail pour l'année 2025.

Calendrier des séances et comités pléniers pour l'année 2025 :

• Approbation du <u>calendrier des séances</u> et des comités pléniers pour l'année 2025.

Déclaration du préfet :

- Dépôt au conseil, par le préfet, du registre qui contient les déclarations écrites du préfet en regard de tout don, toute marque d'hospitalité ou tout autre avantage reçu par lui et qui n'est pas de nature purement privée, lorsque sa valeur excède 200 \$;
- Dépôt au conseil, par le préfet, de sa déclaration des intérêts pécuniaires, et ce, en vertu de l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.



Embauches:

- Confirmation d'embaucher M^{me} Geneviève Bilodeau à titre de conseillère en ressources humaines dans le cadre de l'entente de coopération entre la MRC du Domaine-du-Roy et la Ville de Roberval, et ce, à compter du 6 janvier 2025.
- Confirmation d'embaucher M^{me} Katia Duchesne à titre de technicienne en génie civil, et ce, à compter du 6 janvier 2025.

Convention de services juridiques :

 Approbation du renouvellement de la convention de services juridiques à intervenir entre le cabinet Cain Lamarre, S.E.N.C.R.L. et la MRC du Domaine-du-Roy, et ce, d'une somme de 290 \$ par mois pour 2025 et 300 \$ par mois pour 2026.

Territoire non organisé

Adoption de règlements :

- Adoption du projet de règlement nº 318-2024 modifiant le règlement nº 255-2018 relatif à l'émission des permis et certificats dans le territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan;
- Adoption du premier projet de règlement n° 319-2024 modifiant le règlement n° 252-2018 relatif au zonage dans le territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan.